

Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied ECHAFFUVFIXE

Acquérez les compétences indispensables pour monter, utiliser, vérifier quotidiennement et démonter un échafaudage de pied en toute sécurité, conformément à la recommandation R408 de l'INRS.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour monter, utiliser, vérifier quotidiennement et démonter un échafaudage de pied en sécurité, conformément à la notice du fabricant et à la recommandation R408.



Public Visé

Toute personne amenée à monter, utiliser, vérifier quotidiennement ou démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres dans le cadre de son activité professionnelle. l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Nota - Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée



Pré Requis

Le stagiaire devra :

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le domaine du montage ou de l'utilisation des échafaudages.
- Comprendre le français afin de lire et interpréter la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Être reconnu apte médicalement aux travaux en hauteur et au port de charges.
- Être formé au port et à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Modalités d'entrée en formation

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com

ou sur notre site internet www.alyence.com L'accès en formaon se fait dès la contractualisaon et selon disponibilités

Les + métier

Formation permettant aux monteurs-utilisateurs d'acquérir les compétences nécessaires pour monter, utiliser, vérifier quotidiennement et démonter un échafaudage de pied en conformité avec la réglementation et les recommandations de l'INRS.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied. Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant et à la recommandation R408. Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied afin de garantir sa conformité et son bon état de conservation. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité en appliquant les règles de prévention des risques. Identifier les anomalies et mettre en œuvre les mesures correctives adaptées.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs.
- Apports réglementaires et techniques.
- Études de cas.
- Démonstrations.
- Exercices pratiques.
- Mises en situation sur échafaudage.
- Analyse des pratiques.

Parcours pédagogique

Contenu synthétique

Les enjeux de la prévention des risques.
Les responsabilités des différents acteurs.
Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation.
Lecture et exploitation de la notice du fabricant.
Préparation du chantier.
Montage d'un échafaudage de pied.
Démontage en sécurité.
Utilisation sécurisée de l'échafaudage.
Vérification journalière (état de conservation).
Identification des anomalies.
Mesures correctives.
Évaluation théorique et pratique.

- Alternance permanente entre théorie et pratique.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Moyens pédagogiques

- Salle équipée.
- Support pédagogique.
- Vidéoprojecteur.
- Documentation technique.
- Notices fabricants.
- Échafaudages de pied conformes.
- EPI nécessaires aux travaux.
- Matériel de montage et de vérification.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans le montage et l'utilisation des échafaudages de pied, titulaire des qualifications requises et compétent conformément aux exigences de la recommandation R408.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique des connaissances en début de formation.

Évaluation continue tout au long des exercices pratiques.

Évaluation théorique et pratique conforme aux exigences de la recommandation R408.

Validation des compétences selon les critères de réussite définis.

Remise d'une attestation de formation aux participants ayant satisfait aux évaluations.

En cas d'échec, remise d'un compte-rendu individuel des compétences acquises et restant à développer.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées en intra-entreprise :

Zone de montage sécurisée.

Échafaudage conforme si celui-ci est utilisé comme support pédagogique.

Équipements de Protection Individuelle des participants.

Alimentation électrique si nécessaire.

Modalités d'accessibilité handicap

Alyence Formation étudie toute situation de handicap afin de proposer les adaptations pédagogiques et organisationnelles compatibles avec les objectifs de la formation. Notre référent handicap est à votre disposition pour analyser vos besoins avant l'entrée en formation.



Durée

21.00 Heures

Effectif

3

Jours

De 1 à 8 Personnes